doyen de la Faculté des lettres de Lille, et comme secrétaire M. Alfred Renouard.

M. Léon Say, sénateur, président du Comité d'organisation de l'exposition sociale, entre dans la salle des travaux; le président lui présente les membres du bureau et du comité. M. Léon Say explique alors ce que doit être l'exposition d'économie sociale, comment doit fonctionner le Comité.

M. Léon Say, après avoir donné des détails très intéressants sur cette exposition, entre dans quelques considérations sur l'Exposition en général; il annonce qu'un mouvement sérieux en faveur de l'Exposition française se produit en Angleterre, en Italie, en Belgique, et aussi en Amérique et dans les pays de l'Extrême-Orient.

M. le président remercie M. le sénateur de sa visite et l'assure du concours dévoué du Comité départemental du Nord pour le succès de l'Exposition.

Société des agriculteurs du Nord. — Le conseil d'administration de la Société des Agriculteurs du Nord et la commission des alcools nommée par la dite Société se sont réunis samedi au Grand-Hôtel de Lille, sous la présidence de M. Dubar, vice-président de la Société.

Etaient présents : MM. Boulangé (de Salesches), Claudorez (Dominique), Macarez (d'Haulchin), Vigreux, Gromez, Dupont (de Thiant), Pluvinage, Gruyelle, Deleporte-Bayart, Trannin et Duquesne (de Chérisy).

MM. Telliez, Claeys, Desprez, Bouillez, Duriez (de Coppenaxfort) et Peltier (d'Avion) s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Dubar signale les différentes phases que traverse en ce moment la question des alcools. Il donne ensuite lecture des décisions prises par la commission spéciale de la Société en octobre dernier.

Il demande aux membres présents leurs appréciations respectives sur ladite question.

La commission examine d'abord s'il n'y aurait pas lieu, en présence du préjudice que doit causer à l'agriculture la surélévation des droits, de réclamer une prime de fabrication pour les usines travaillant les produits du sol national.

Après discussion à laquelle prennent part MM. Gromez, Vigreux, Duquesne, Dubar et Macarez, l'assemblée demande que :

1° Le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé et que des mesures sérieuses soient prises pour empêcher la fraude;

2° Le gouvernement tienne compte des augmentations de recettes qui vont résulter de la suppression du privilège des bouilleurs de cru pour réduire au minimum nécessaire l'augmentation du droit sur l'alcool ;

3° Le vinage des vins par l'alcool français au droit de 25 francs par hectolitre d'alcool pur soit autorisé sous certaines formalités à régler :

4° Le droit de 70 francs voté jusqu'en novembre de cette année sur les alcools étrangers entrant en France soit prorogé jusqu'en 1892 ;

5° Une protestation énergique soit faite contre l'augmentation des licences.

M. Trannin, président, propose à l'assemblée de se rendre à Paris vendredi prochain.

L'assemblée décide que le bureau de la Société, les membres du syndicat des distillateurs agricoles du Nord et ceux du syndicat agricole du Pas-de-Calais se rendront à Paris, vendredi prochain 27 courant, à 9 heures du matin, Hôtel de la Terrasse, près le passage Geoffroy, boulevard Montmartre.

Des démarches seront faites auprès de la commission du budget, du ministre de l'agriculture, de M. Méline, président du groupe agricole, et de MM. Ribot et Trystram, au sein de la commission du budget, pour défendre l'intérêt de la culture et des distilleries agricoles de la région.

A la préfecture. — M. le préfet du Nord a reçu samedi à quatre heures les employés des divers services de la préfecture, qui avaient témoigné le désir de lui présenter leurs félicitations.

Nécrologie. — On annonce la mort du colonel Souchon, officier de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Maurice-Lille, vendredi, à l'âge de 76 ans. Le colonel Souchon a commandé pendant la guerre le 3e d'artillerie mobile.

Chronique du travail. — Une grève vient de se déclarer dans la filature de laine et le tissage Wibaux-Florin, 14, rue de Wagram.

M. Langlois, ancien élève de l'école française de Rome, est chargé d'un cours de langue et littérature wallonne et picarde à la Faculté des lettres de Lille.

M. Carpentier, docteur en médecine est institué pour une période de neuf ans, chef des travaux anatomiques à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

La société des Sauveteurs du Nord a non seulement pour but de récompenser les belles actions, mais aussi de venir en aide à ceux qui sont victimes de leur dévouement.

D'après ses statuts, elle doit des secours à ceux de ses membres malades ou blessés; en cas de mort des suites d'un sauvetage, elle doit secourir la veuve et les orphelins;

C'est pour créer des ressources en faveur de ceux qui se sont dévoués, que la Société donnera, au théâtre, le 5 février, à onze heures et demie, un grand concert avec le concours de la musique des sapeurs-pompiers et des premiers artistes du théâtre.

Les organisateurs de cette œuvre de charité et de prévoyance rencontrent la plus vive sympathie chez tous nos concitoyens et les autorités leur donnent leur puissant appui.

— Dimanche 29, assemblée trimestrielle des sénateurs du Nord, à l'Hôtel du Maisniel (ancien Cercle du Nord), 29, rue des Jardins, à 10 heures du matin.

Election du président.

Société de Géographie de Lille. — La séance solennelle aura lieu dimanche prochain 29 janvier, à 3 heures précises, dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Maisniel, rue des Jardins, 29. Voici l'ordre du jour :

« 1° *Allocution du Président* ;

» 2° Conférence par M. Georges Perrot, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole normale supérieure : *La Chaldée et l'Assyrie, une Civilisation retrouvée.*

Une trentaine de projections à la lumière oxhydrique accompagneront cette conférence.

3° Compte-rendu annuel des travaux de la Société par M. le secrétaire-général.

4° Distribution des *Récompenses* aux *Lauréats* des *Concours*.

Accident à la raffinerie Bernard. — Un accident assez grave et dont la police n'a été prévenue que très tardivement, s'est produit jeudi soir dans l'importante raffinerie de MM. Bernard frères, rue de Courtrai, 22.

Un ouvrier chaudronnier, Mascart, demeurant rue de la Rapine, 2, avait été envoyé pour réparer un des échauffoirs de la raffinerie. La réparation fut sans doute mal faite, car lorsqu'on essaya de mettre en route, le sucre en ébullition fut projeté par la vapeur de chauffe jusqu'à la hauteur du plafond.

Mascart fut sérieusement brûlé ainsi que trois ouvriers de la raffinerie, Daudremetz, Soufflet et Badaux. M. le docteur Legay leur a donné les premiers soins.

LAINES

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, TABLEAU SYNOPTIQUE DES FLUCTUATIONS DE COURS, EN 1887 DU PEIGNÉ ET DE LA BLOUSSE, Buenos-Ayres, et RELEVÉ DES MOUVEMENTS DES CONDITIONS PUBLIQUES des principaux centres industriels du Nord. — Prix : 0.50 c.

LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD

Dimanche après-midi, la Société industrielle du Nord de la France, a tenu sa séance publique annuelle, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel du Maisniel à Lille.

Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, la salle était absolument comble et on était obligé de fermer les portes. Beaucoup de personnes n'ont pu entrer, faute de place.

L'assistance

M. Léon Say, occupait le fauteuil de la présidence. Il avait à sa droite M. le général de France, chef d'état-major du 1er corps d'armée, et à sa gauche, M. Mathias, président de la Société industrielle.

Sur l'estrade avaient également pris place MM. Edouard Agache et J. Kolb, vice-présidents de la société ; l'ingénieur Pierron, secrétaire général ; Alfred Renouard, ancien secrétaire général ; Cornut, Violette, doyen de la Faculté des sciences de l'Etat ; Drumel, doyen de la Faculté de droit ; Moy, doyen de la Faculté des lettres ; Léon Desrousseaux, secrétaire adjoint de la société industrielle ; Gery Legrand, maire de Lille ; Saisset-Schneider, préfet du Nord, etc.

Dans la salle, on remarquait M. le chanoine Dehaisne, secrétaire général des Facultés catholiques, M. Paul, président du tribunal civil, de nombreux professeurs des Facultés libres et de celles de l'Etat, ainsi que les principales notabilités savantes et industrielles de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

Il y avait aussi beaucoup de dames, dont les riches toilettes d'hiver produisaient le plus charmant effet. La presse locale était au grand complet et plusieurs journaux de Paris avaient envoyé des rédacteurs.

L'excellente musique des canonniers sédentaires, si habilement dirigée par M. Colin, prêtait, selon l'usage son aimable concours à la cérémonie.

Discours de M. Mathias

A 2 h. 1/2, M. Mathias, ouvre la séance. En termes brefs et applaudis, l'honorable président de la Société industrielle rappelle le but de la cérémonie. Il fait ensuite l'éloge de M. Léon Say, qu'il remercie d'avoir bien voulu honorer la fête de sa présence.

Les rapports de MM. Pierron et Cornut

M. l'ingénieur Pierron, secrétaire général de la société industrielle, avec la haute compétence qu'on lui connait, donne ensuite lecture d'un très intéressant rapport, sur les travaux des sociétaires, pendant l'année 1887. Il résulte de ce rapport que ces travaux ont été nombreux et de nature à rendre les plus grands services aux sciences industrielles.

Le défaut de place nous empêche de nous étendre plus longuement à ce sujet.

M. Cornut proclame les noms des lauréats du concours de chauffeurs et conducteurs d'appareils à vapeur, les voici.

Prix de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur. — Prix : Défossez, 250 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; Palamède, 200 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; Lechantre, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; Fleurquin, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme.

Tous ces braves ouvriers sont fort applaudis quand ils viennent chercher leurs récompenses.

Le rapport général de M. J. Kolb

C'est au tour de M. J. Kolb, l'un des vice-présidents de la société de présenter son rapport général sur *le concours et les récompenses.* Il le fait en termes remarquables.

Il proclame d'abord les diplômes des langues vivantes dont voici les noms :

Concours de langues étrangères. (Prix offert par les membres du conseil d'administration.) — A. Employés. — Langue anglaise : M. Jacquin, un prix de 100 fr.

B. Elèves. — Langue allemande : Priq, Garnier, élève des Frères des écoles chrétiennes : Gruzon, Fourquez, élèves du lycée de Lille. — Mention honorable : Charrier, élève de l'Institut industriel.

Langue anglaise : Prix, Wannebrouck, Maurois, élève du lycée de Lille ; Hidien, élève de l'Institut industriel.

Quand le jeune Garnier, est venu recevoir son diplôme, il a été l'objet de vifs applaudissements. MM. Léon Say et le général de France l'ont chaleureusement complimenté et lui ont serré cordialement la main. Les autres membres du bureau y joignent leurs félicitations.

Voici la suite du palmarès :

I. Fondation Kuhlman. — Grandes médailles d'or : MM. Charles Viollette, doyen de Faculté des sciences de Lille, pour services rendus à la science et à l'industrie ; Scheurer-Kestner, chimiste à Paris, pour services rendus à la science et à l'industrie.

II. *Prix et médailles de la Société. — Médaille d'or :* MM. Ryo-Catteau, constructeurs à Roubaix, pour leur nouveau système de bobinage et d'ourdissage.

Rappel de médaille d'or : M. Leplay, chimiste à Paris, pour son ouvrage traitant de la mélasse dans la fabrication et le raffinage des sucres de betteraves et de cannes.

Médailles de vermeil : MM. Schlumberger, chimiste à Paris, pour son système de cryptographie de sûreté ; Sidersky, chimiste à Vauciennes (Oise), pour l'ensemble de ses travaux ; Harmel frères, au Val-des-Bois (Marne), pour leur machine à teindre la laine en bobines ; Desrousseaux, ingénieur des Arts-et-Manufactures, et un prix de 200 fr., pour son Aide Mémoire des Négociants en fils de lin ».

Médailles d'argent : MM. Bertrand, chaudronnier-constructeur à Tourcoing, pour ses tambours sécheurs ; Duparque, inspecteur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes, pour une disposition permettant de déplacer en marche une courroie enroulée sur cônes à gradins.

Médailles de bronze : MM. Mâlot, ingénieur au chemin de fer du Nord, pour son titrage de l'acide phosphorique par l'azotate d'urane ; Krechel, chimiste à Paris pour son « Choix de méthodes analytiques » ; Moride, chimiste à Paris, pour son « Traité pratique de savonnerie ».

III. Prix spéciaux. — Elèves des cours municipaux de filature. (Prix de la Société). Filature de lin : Marty, un prix de 30 fr. avec un certificat; Buise, un prix de 20 fr. avec un certificat.

Tissage : Vannelle, un diplôme; Colinet, un prix de 150 fr. avec un certificat; Dancoisne, un prix de 100 fr. avec un certificat.

Discours de M. Léon Say

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Léon Say avait choisi comme sujet : l'*Amour de l'Humanité* et le *Grand Réformateur*.

Il dépeint les deux points de vue opposés auxquels se placent les hommes pour envisager la question sociale,

Les uns, voyant que l'histoire n'est qu'un tableau de misères, de guerres, de crimes et de violences, la considèrent comme un drame sans dénouement et n'entrevoient aucun remède aux maux de l'humanité.

» C'est une catégorie de désabusés qui finit dans un profond égoïsme, spectacle qu'on n'aime pas à contempler, et qui est fort affligeant.

D'autres voient bien les misères humaines; ils sont désabusés des choses humaines, mais ils ne veulent pas prendre parti de leur désabusement, et alors, fuyant le réel, il se nourrisent d'illusions.

« Ils croient bien que l'humanité est malade; ils ne peuvent pas la guérir, et alors ils s'imaginent qu'à cette humanité du passé, ils pourront faire succéder une humanité nouvelle, avec laquelle ils réaliseront leurs chimères. »

Et M. L. Say pose cette question :

« Entre les deux catégories, au milieu des égoïstes et des esprits chimériques, n'y a-t-il pas de place ? Ne peut-il y avoir un juste milieu pour ceux qui n'envisagent pas la question sociale avec un froid égoïsme, mais qui n'ont pas, non plus, la prétention de faire, de l'homme, comme la matière d'une création nouvelle... »

M. L. Say examine, sous toutes ses formes, la république idéale de Platon. Il la passe au crible, il en montre tous les vices, toutes les illusions, avec une finesse, une verve superbes.

Cette partie de son discours est certainement avec son début la plus remarquable.

L'orateur a également fait la critique des chimères de Thomas Morus, dans son île d'*Utopie*, de Fenelon, dans son état de Salente, et de doctrines extravagantes de Fourier.

Après avoir réfuté, avec son grand talent, ces théories idéales, ne présentant, au fond, que de légères dissemblances, M. L. Say aborde la question de socialisme d'Etat. Il fait le procès de ce système que M. de Bismarck a essayé, on le sait, de mettre en pratique.

L'ancien ministre s'élève nettement contre l'intervention de l'Etat, dans tous les actes de la vie du citoyen.

Il ne veut pas de l'extension demesurée des attributions de l'Etat.

Que reste-t-il à faire ? dit M. L. Say ; c'est là la seconde partie de son discours.

Ce qui reste à faire, dit-il, est très-considérable.

Après avoir fait la critique des chimères et des utopies, on peut trouver, dans l'humanité elle-même, le moyen de la mener vers le progrès qui est son idéal.

Un moraliste chrétien a dit : « Il faut traiter les hommes en hommes, et non les traiter en anges. »

Et l'orateur expose ses idées personnelles.

Selon lui, le meilleur remède à la question sociale est le développement des institutions de prévoyance, des sociétés de secours mutuels, des cités ouvrières à bon marché.

Il prend ses exemples en Angleterre, et entre, à ce sujet, dans de longs et intéressants détails.

Pour conclure, il répète que l'humanité a le progrès pour idéal, mais qu'il faut toujours prendre garde d'aller trop loin, qu'il ne faut pas aller trop vite, qu'on ne doit appliquer le progrès que lentement, et avec la certitude d'en retirer un avantage.

M. L. Say termine par ces mots :

« Nous avons l'amour de la France et l'amour de l'humanité. Ce sont deux amours qui peuvent tenir dans le cœur d'un Français. »

De vifs applaudissements saluent le conférencier qui est chaleureusement félicité par les membres du bureau.

Le lauréat de la médaille Kuhlmann

La cérémonie s'est terminée par un incident très touchant ; la société a décerné la grande médaille Kuhlmann à son président, M. Mathias.

M. J. Kolb a retracé en termes remarquables la longue carrière de l'honorable ingénieur.

On applaudit avec chaleur et les bravos redoublent quand un magnifique bouquet est offert à M. Mathias et que M. Léon Say serre la main de l'honorable président qui parait excessivement ému et trouve à peine la force de prononcer quelques paroles de remerciements.

Il est cinq heures. La séance est levée et chacun se retire en emportant une excellente impression de cette belle cérémonie.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, 21 janvier 1888.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Vous reproduisez, dans le journal portant la date du 20 janvier, la circulaire de MM. les courtiers-jurés, invitant les producteurs de peignés à assister à une réunion qui s'est tenue jeudi dernier ; vous ajoutiez que vous vous réserviez d'apprécier l'initiative prise par les dits courtiers.

Je ne traiterai pas la question des marchés à terme, il suffit de voir les cotes journalières d'Anvers pour bien se pénétrer que c'est purement un jeu de Bourse, où l'on traite aujourd'hui la laine comme on achetait le pétrole, le café, les saindoux et il faudrait avoir la mémoire bien courte pour ne pas se rappeler les déceptions survenues dans ces dernières années, sur nos places mêmes, déceptions qui ont amené quelques grandes catastrophes.

Malheureusement, les leçons ne profitent guère. A toutes les difficultés que comportent les marchés à terme pour pétrole, cafés, farines, etc., il y en aurait encore une plus grande pour la laine, celle de la qualité et surtout de la propreté du peigné, je n'insiste pas, sur ce point, les gens du métier me comprendront.

Il y a surtout dans l'ordre du jour de la circulaire un § 2. « Les mesures à prendre pour faire admettre que les arbitrages soient faits sur place. »

Je ne sais si cette question a été traitée à la réunion à laquelle je n'assistais pas.

Le principal objectif de messieurs les courtiers est-il bien la sauvegarde des intérêts du commerce et ces messieurs en demandant que des mesures soient prises pour faire admettre l'arbitrage sur la place de Tourcoing n'ont-ils pas uniquement pour but de toucher les commissions? je comprends que les tarifs appliqués aux affaires d'Anvers aient pu leur donner cette convoitise. Le monopole accordé à ces messieurs par la faveur des tribunaux consulaires ne leur suffit plus, c'est pourquoi ils ont cru devoir prendre l'initiative de cette réunion, initiative qui appartenait aux commerçants, puisqu'il s'agit de conserver la prépondérance du marché et de sauvegarder ainsi les intérêts généraux.

Pour messieurs les courtiers-jurés tout se résume à une question de boutique.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations bien sincères. *Un petit marchand peigneur.*

NORD

Cambrai. — La magnifique statue de son Eminence le cardinal Giraud, œuvre de M. G. Crauk, qui doit être placée, dans l'église métropolitaine, en face de la statue de son Eminence le cardinal Régnier, est terminée.

Cette œuvre hors ligne sera exposée au Salon prochain qui s'ouvre le 1er mai et se ferme le 15 juin.

Aussitôt après elle sera « livrée » par l'artiste.

Un critique d'art éminent écrivait dernièrement à ce sujet :

« Nous venons de voir dans l'atelier du sculpteur G. Crauk la statue de son Emminence Monseigneur le Cardinal Giraud destinée à la Cathédrale de Cambrai. C'est une œuvre de premier ordre; l'artiste a réussi à renouveler complètement un motif imposé par le caractère même du monument; et il s'est montré original, sans aucun préjudice pour la pureté des formes et la correction du style le plus élevé. L'évêque est à genoux, les mains rapprochées dans l'attitude de la prière, les regards fixés vers l'autel. L'expression de profond recueillement est saisissante, elle se communique au spectateur.

Le visage, les yeux, sont pleins de vie, les traits ont à la fois de la puissance et de la finesse. Les mains sont traitées avec un art achevé. Tous les accessoires, d'un goût parfait rentrent dans le caractère et dans la signification remarquablement grave et religieuse de l'œuvre. C'est assurément un des plus beaux monuments que la sculpture ait produits en ce genre. Il fait le plus grand honneur au beau talent de G. Crauk. »

On peut espérer que la statue en marbre sera placée dans l'église métropolitaine vers la mi-juillet.

Nous croyons ne pas être indiscret en ajoutant que l'intention de M. G. Cauck est d'offrir le « plâtre » à M. le maire de Cambrai pour le musée de notre ville.

Ce serait un don magnifique dont nos concitoyens seraient vivement reconnaissants envers M. Crauck.

Tentative de déraillement. — Une tentative de déraillement a eu lieu sur la ligne de Somain à Tourcoing dans la commune de Bouvines. Six pierres avaient été placées sur les rails de Lille de façon que le chasse-pierre de la locomotive n'aurait pu les écarter. Heureusement le chef du district a pu les retirer à temps.

Les auteurs de cette tentative sont deux enfants, la nommée Julie Hermo, âgée de 14 ans et César Hayez, 13 ans. Leur jeune âge porte à croire qu'ils ont agi sans discernement. Néanmoins ils ont été conduit à Lille et auront à fournir des explications à M. le juge d'instruction.

Le port de Dunkerque. — *Marchandises importées de Buenos-Ayres, Montevideo et des Rivières par le port de Dunkerque pendant les trois dernières campagnes 1885, 1886, 1887 :*

	1885	1886	1886
Laines	139.045 b.	138.038 b.	118.629 b.
Peaux de moutons	2.675 b.	4.510 b.	2 195 b.
Cuirs secs	300 b.	Néant	Néant
Rognures de cuir	63 b.	22 b.	267 b.
Crin	20 b.	Néant	Néant
Plumes d'Autruche	1 b.	Néant	Néant
Suif	1.989 p.	4 480	10 p.
Cornillons	23.686 p.	93.927 p.	Néant
Chevaux vivants	81 c.	Néant	Néant
Bœufs id.	49 b.	Néant	Néant
Moutons id.	299 m.	Néant	Néant
Blé	10.587 s.	6.591 s.	196.802 s.
Maïs	216.220 s.	128.240 s.	444 750 s.
Graine de lin	54 031 s.	37.882 s.	132.605 s.
Tourteaux divers	3.008 s.	11.329 s.	31.134 s.
Fibres de coco	25 b.	Néant	Néant
Guano	Néant	Néant	779 s.

Les marchandises importées du 1er Novembre 1886 au 31 octobre 1887 l'ont été par 84 vapeurs et 9 voiliers de diverses nationalités.

La diminution de 22,000 balles laines et peaux de mouton pour cette dernière campagne n'est que la conséquence de la faiblesse de la tonte aux lieux de production.

Pour les blés, maïs, graines de lin, tourteaux, l'on constate une augmentation plus que triple par rapport aux deux campagnes 1885-1886, ce qui prouve que même en dehors des articles laines, cuirs, peaux, notre port peut être considéré comme l'un de principaux de l'Europe pour l'importance de son trafic avec la République Argentine, l'Entre-Rios et la province de Montevidéo.

PAS-DE-CALAIS

Aire. — Nous avons annoncé récemment qu'un généreux habitant d'Aire, M. Marcelin Patou, avait légué en mourant aux diverses œuvres de bienfaisance de cette ville une somme de 50.000 fr. Il y a quelques jours, on a découvert un nouveau testament par lequel ce philanthrope, tout en confirmant ses premières libéralités, lègue en outre à la ville d'Aire une rente annuelle de 3.000 fr. pour l'entretien permanent, à l'Ecole des Arts-et-Métiers, de deux bourses destinées à des orphelins du pays choisis parmi les plus méritants.

BELGIQUE

Une affaire scandaleuse à Bruxelles. — Le parquet belge s'occupe en ce moment d'une grave affaire de mœurs : il s'agit d'une Allemande qui, depuis quelque temps, attirait chez elle des jeunes filles mineures, sous prétexte de leur donner du travail, mais en réalité pour les exciter à la débauche.

Plusieurs jeunes filles ont été entendus, hier, par le juge d'instruction.

Une habitation mystérieuse à Liège. — Au n° 40 de la rue de l'Université, à Liège, se trouve une maison à l'extérieur mystérieux, habitée par la veuve J.., une vieille mégère qui, à une folie parfois furieuse, joint une avarice des plus sordides.

Depuis de longues années, ses allures singulières excitaient le dégoût des voisins et surtout la curiosité et la malignité des gamins, qui en voulaient particulièrement à la sonnette de la « marcale ».

Celle-ci, au reste, leur rendait la monnaie de leurs méchancetés en leur adressant de sa fenêtre la plus élevée des ordures, voire le contenu de certain vase dénommé « amis » par les anciens. *Tout cela*, joint aux plaintes des voisins, éveilla l'attention de l'autorité qui fit mettre les scellés chez la vieille, après l'avoir internée à l'asile des aliénés.

On découvrit alors de bien singulières choses :

Une odeur infecte règnait dans toute la maison, jonchée de débris repoussants. Quoique la veuve J... eût de nombreuses pièces à sa disposition, elle couchait le plus souvent dans son corridor, aux côtés d'un vieux petit chien grincheux; elle avait à la portée de sa main tout un mécanisme de ficelles qui devait la prévenir de la présence d'un intrus chez elle.

Elle se nourrissait d'un pain par semaine et semblait ne subsister que par miracle, quoique, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, sa fortune pourrait bien dépasser *un million* !

Les nombreuses maisons qu'elle possède en sont un témoignage suffisant.

Si d'une part, la vieille J... a une sœur réduite à la plus profonde misère, je puis affirmer qu'elle a aussi des liens de parenté avec une des premières familles du pays.

Sur la glace à Bruges. — *Deux morts.* — La glace a fait avant-hier deux victimes : deux garçons de 13 ans. Vers 1 h. 1/2, quelques personnes voyaient un corps à la surface de l'eau dans une ouverture de la glace, le long du canal de Gand, près de la fabrique de M. Fernau. Bientôt des secours furent organisés : des planches furent placées sur la glace, et l'on s'aventura jusqu'à l'ouverture, où l'enfant Emile Petitjean, de la rue aux Oies, râlait.

On éprouvait de la difficulté à tirer le jeune imprudent de l'eau, lorsqu'on trouva qu'une de ses mais tenait une autre main sous l'eau. Quelle ne fut pas la stupéfaction de tous les assistants anxieux de ce drame, lorsqu'ils virent apparaître le cadavre d'un autre enfant, celui d'Emile Harnisfeger.

Les deux corps, une fois sur terre, furent transportés à la *Kecte*, la maisonnette en bois du surveillant de la ferme des boues, où bientôt il furent soignés par M. le docteur Van den Bossche. Hélas ! tous les soins furent vains. Harnisfeger, que l'on avait trouvé sous la glace avait cessé de vivre.

Petitjean, dont le cœur battait encore, ouvrait les yeux par instants, mais le jeune imprudent, mourut dans les bras de sa mère qui ne cessait de répéter : Ah ! sauvez-le ! sauvez-le ! Espérons que cette leçon, si cruelle, ne se renouvellera plus. La glace a fait déjà assez de victimes.

Un marsouin à Malines. — Jeudi passé, M. Léon Diepenbeck a tiré, dans les eaux de la Senne, sur le territoire de Malines, un marsouin pesant 49 kilos. Comment cet habitant de l'Océan s'est-il égaré jusque dans les eaux parfumées de la Senne? Nous l'ignorons, et il n'a pas eu l'occasion de nous narrer les péripéties de son étrange odyssée.

Bruxelles. — *Double asphyxie.* — Samedi soir, les époux Francke, au moment de se coucher chargèrent le poële, afin de conserver du feu pendant la nuit.

Hier matin, vers 8 heures, une personne de la famille vint frapper à leur porte. Ne recevant pas de réponse elle crut qu'ils dormaient encore et se retira.

Vers 10 heures, la porte restant toujours close, on alla prévenir la police, qui se fit ouvrir par un serrurier.

M. et Mme Francke furent trouvés inanimés sur leur lit. Tous les efforts pour les rappeler à la vie furent inutiles : ils étaient morts asphyiés.

Le mari avait 35 ans et la femme 32.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 22 janvier 1888. — Versements : Roubaix, 248 déposants, 56 nouveaux, 55.226 ». Succursale Lannoy : 36 déposants, 5 nouveaux, 6806 ». Succursale Croix : 18 déposants, 0 nouv., 3794. Total des versements 65.826

Remboursements. Roubaix : 216 remboursements effectués, 45,136 31. Succursale Lannoy : 12 remboursements effectués, 15[illegible]8.77 Succursale Croix : remboursements effectués, 1[illegible] ». Total des remboursements : 48 455 C8.

Les opérations du mois de janvier sont suivies : A Roubaix, par MM. E. Lecomte-Scrépel et J. Dujardin, directeurs. A Lannoy, par M. Severin-Herbaux. A Croix, par MM. Eug. Caen et Louis Lepers.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de *neuf heures à onze heures* (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les dimanches, à *onze heures et demie*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FREMONT.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 22 janvier.* — Victor Ramon, rue Saint-Etienne, 9. — Marcelle Vanderwinck, rue de Tourcoing, 117. — Cyrille Devlaminck, rue du Fort, cour Leplat, 2. — Charles Debrander, sentier du Ballon, 11. — Charles Vanhulle, rue de Sébastopol, 91 — Jules Trivieu, rue Mazarin, 9. — Sophie Philippe, rue d'Isly, 18 — Henri Quartier, rue Wagram, 22. — Léontine Carpentier, rue de l'Industrie, 222 — Amand Duforest, rue de l'Ommelet, 187.

Publications de mariages. — Charlet Guilmet, 26 ans, chauffeur, rue du Fontenoy, et Céline Simon, 20 ans, soigneuse, rue St-Maurice. — Vital Dewulf, 34 ans, et Esther Liagre, 35 ans, ménagère, à Mouveaux — Paul Heoreman 28 ans, boulanger, et Adolhine Leplat, 20 ans, sans profession, à Croix. — Richard Vansteenkiste, 25 ans, patissier, à Tourcoing et Eugénie Delebois, sans profession, id. — Achille Leclercq, 34 ans, négociant en imprimerie, et Céline Aubert, 19 ans, sans profession, à Béthune. — Pierre Verniers, 29 ans, débourreur, rue Bernard, et Joséphine Flament, 20 ans, bambrocheuse, rue de la Paix. — Jean Courouble, 24 ans, marchand de meubles, rue du Collège, 171, et Eugénie Vandenabeele, 21 ans, sans profession, rue des Longues-Haies 5. — Henri Simoine, 33 ans, fileur, fort Mulliez, maison Foveau, 35, et Marie Lefebvre, 37 ans, rattacheuse, id. — Gustave Vandeleene, 46 ans, chauffeur, rue St-Antoine, fort Bayart, 29, et Verbrugghe, 41 ans, ménagère, rue St-Antoine. — Félix Cheval, 27 ans, comptable, Grande-Rue, 2, et Hélène Rougé, 26 ans, sans profession, id., 56. — François Mansart, 29 ans, cordonnier, rue de la Redoute, 99, et Victorine Caroult, 27 ans, chamareuse, Grande-Rue, 95. — Achille Loridant, 27 ans, employé de commerce, rue St-Roch, 20, et Joséphise Vanaudenaerde, 24 ans, peignerante, boulevard Gambetta, 49 — Alfred Six, 27 ans, employé de commerce, Wattrelos, et Adolphine Dupont, 31 ans, sans profession, rue de Flandre, 24. — Edouard Lezy, 26 ans, tisserand, Petit Beaumont, cité Loridant, 1, et Marie Fuler, 28 ans, bobineuse, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt, 12. — Charles Céler, 27 ans, rattacheur, rue Fosse-aux-Chênes, 66, et Joséphine Cainck, 17 ans, bobineuse, rue St-Antoine. — Emile Lemoine, 30 ans, rattacheur, rue des Parvenus, 23, et Marie Tournays, 21 ans, soigneuse, rue Decrême, 201 — Auguste Vanvassenhove, 28 ans, professeur de musique, Grande-Rue, 76, et Mathilde Dekun, 21 ans, sans profession, rue Charles-Quint, 21. — François Coveliers, 33 ans, chauffeur, rue Jean-Bart, 9, et Marie Dejardin, 25 ans, soigneuse, rue Jean-Bart, 6. — Pierre Goissen, 29 ans, employé de commerce, à Menin, et Louise Deschilder, 26 tailleuse, rue de Ma Campagne, 12. — Alexandre Volt, 27 ans, rattacheur, à Tourcoing, et Félicie Dejode, 26 ans, rue de Lys, 62. — Emile Verpoot, 27 horloger, rue de Blanchemaille, 50, et Hélène Guilmin, 21 ans, sans professeur, rue de la Gare. — Victor Goddart, 31 ans, tailleur d'habits, rue Saint-Joseph, 45, et Clémence Degroote, 43 ans, ménagère, rue Saint-Joseph. — Jean-Baptiste Pollet, 36 ans, contre-maitre, à Wattrelos, et Marie Denis, 36 ans, servante, à Wattrelos.

Déclarations de décès du 22 janvier. — Marie Hus, 62 ans, 10 mois 7 jours, ménagère, rue de Condé, maison Lecomte, 1. — Suzanne Bacas, 9 mois 16 jours, sentier du Ballon, cour Caby, 8. — Raphaël Ducatez, 4 mois, rue Vaucanson, 44. — Emile Marteus, 1 an 17 jours, rue d'Arcole, cité Saint-Léon, 17. — Marie Hubrecht, 74 ans 7 mois 7 jours, ménagère, rue Sully, 21. — Germain Demeestère, 8 ans 9 mois 13 jours, rue de la Perche, cour Briet. — Charles Malfait, 20 jours, rue Blanchemaille, 54. — Minssen, présenté sans vie, rue des Arts, 7. — Edouard Delbecque 51 ans 9 mois, rue des Sept-Ponts, fort Mazure, 1. — Célina Desprez, 11 jours, rue de Mons, cour Delannoy.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Eloy-Isidore ROCHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Eloy-Isidore ROCHE, officier d'académie, ingénieur, président de la société municipale de gymnastique et de tir la *Roubaisienne*, vice président de l'Association régionale du Nord et du Pas-de-Calais, décédé le 22 janvier, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et funérailles, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 10 heures 1/2, en l'église St-Christophe, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, 40, rue des Piats.

Les amis et connaissances de la famille GALLOIS-PLATEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. Alfred-Adolphe GALLOIS, soldat au 1er régiment d'infanterie de marine, en mission au Soudan, décédé à Dackar (Haut Sénégal), le 1er janvier 1888, dans sa 23e année. Ils vous prient d'assister au Service Solennel, qui sera célébré le mercredi 25 courant, à 10 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DELAPLACE-CLETY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Florine DELAPLACE, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1888, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 25 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, (impasse Horace Vernet).

Les amis et connaissances de la famille ODOU-DELIÈGE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Henriette-Victoire-Marie-Joseph ODOU décédée à Roubaix, le 22 janvier 1888, à l'âge de 2 mois 1/2, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange solennels, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anges, 2.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 25 janvier 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Rufine-Adèle BOURGEOIS, veuve en de M. Pierre-François MORELLE, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1887, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 25 janvier 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Angèle-Hortense DESCHAMPS, épouse de Monsieur Paul CATTEAU, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1887, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 24 janvier 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Marie DEWESE, épouse de M. Gaspart DELEMAZURE, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1887, dans sa soixante-dixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 24 janvier 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Aimée DESPATURES, épouse de M. André DUTHOIT, décédée à Wattrelos, le 24 janvier 1887, dans sa 81e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 24 janvier 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Albert MARCQ, décédé à Roubaix, le 24 décemb. 1887, à l'âge de cinquante ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Symptôme pacifique

On télégraphie : le bruit court que les troupes russes cantonnées le long de la frontière austro-polonaise se retirent et sont dirigées vers la Bessarabie.

[illegible] s ordres

Berlin, 23 janvier. — Hier, a eu lieu, dans les salles du Palais-Royal, la fête des Ordres. Jusqu'au dernier moment, on a cru que l'empereur et l'impératrice ne pourraient pas y assister ; les brusques changements de température des derniers jours avaient fort éprouvé les souverains. A midi, l'empereur est arrivé, mais il n'a pu monter l'escalier assez raide qui conduit à la salle Blanche, et a été obligé de se servir de l'ascenseur qu'on a construit l'hiver dernier, pour son usage. L'empereur n'est resté qu'un quart d'heure au Palais, n'a parlé qu'à quelques chevaliers de l'ordre de l'Aigle noir, et s'est retiré ensuite sans assister au dîner.

Le prince et la princesse Guillaume ont présidé le banquet : entre eux était assis le prince royal de Grèce, nouvellement promu dans l'ordre de l'Aigle noir et qui était arrivé hier de Leipzig pour recevoir l'investiture. En face du prince Guillaume était le feld-maréchal de Moltke, en sa qualité de chancelier de l'Aigle noir. M. Herbette était assis entre les ambassadeurs d'Espagne et d'Italie.

Le banquet s'est passé sans incidents : le prince Guillaume a porté un toast très court, sans aucune allusion politique : il a bu à la santé des chevaliers des différents ordres.

A trois heures la fête était finie.

La Grande-Duchesse de Bade

Le *Soleil* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 22 janvier. — La grande duchesse de Bade fille de l'empereur Guillaume et sœur du Kronprinz, est menacée de cécité. »

Le ministre de la guerre autrichien

On mande de Vienne au *Journal des Débats* :

« On vient de faire à M. le comte de Bylandt, ministre de la guerre, une grave opération ; elle a réussi, mais il lui faudra garder le lit assez longtemps encore et il ne pourra d'ici plusieurs jours remplir les devoirs de sa charge ; il sera remplacé par le chef d'état-major général jusqu'à sa complète guérison. »

A Madère. — Un impôt nouveau. — Collision entre la troupe et le peuple

Madrid, 23 janvier. — La *Epoca* publie une information de Funchal, île Madère, annonçant qu'un vapeur portugais y a débarqué avec 350 hommes pour aider l'autorité à réprimer des troubles sérieux qui ont éclaté sur plusieurs points de l'île par suite de la résistance opposée par la classe pauvre au paiement de la contribution nouvelle imposée par le gouvernement.

Sur quelques points même des collisions se sont produites et on a eu à constater des morts des deux côtés.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Direction de Mme L. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 3/4. — Lundi 23 janvier 1888. — Spectacle extraordinaire. — CAMBRONNE OU LA VIE D'UN SOLDAT, drame historique et patriotique à grand spectacle en 3 actes et 8 tableaux, par G. Champagne. — LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra comique en 3 actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de M. Louis Varney. — Ordre du spectacle : 1. Cambronne. — 2. Les Mousquetaires au Couvent. — Costumes nouveaux de la maison Créteur.

LE MENDIANT DE LA RUE TERNAUX

On connaît ce mendiant à barbe blanche qui stationne journellement sous les portes-cochères de la rue Ternaux. A chaque instant il est pris d'accès de toux qui ont bien l'air de lui arracher les poumons; mais c'est là ce qui fait sa force et son moyen d'apitoyer les passants — plus il tousse, plus les gros sous tombent dans son chapeau; aussi, le malin mendiant entretient-il son rhume avec un soin jaloux.

Ces jours derniers, un jeune médecin, ému de ses souffrances, joignit à son aumône quelques pastilles qu'il lui mit dans la main. Notre mendiant, gourmand de nature, les suce sans méfiance. Mais ô surprise, ô rage ! au bout de quelques heures plus moyen de tousser, impossible d'exciter la compassion par des quintes caverneuses. Bref, la journée fut perdue. Sur le soir, passe encore le donneur de pastilles, — le mendiant furieux, l'interpelle grossièrement, si bien qu'un agent de police s'en mêle et le conduit au poste. Le jeune médecin, au comble de l'étonnement, y va aussi et explique au commissaire de police qu'il avait cru bien faire en donnant à ce malheureux quelques Pastilles Géraudel dont les effets sont presque instantanés dans les cas de toux nerveuse, rhumes, bronchites, etc. Le mendiant fut relâché, mais en sortant il eut un mot épique :

Les Pastilles Géraudel, cela c'est bon pour ceux qui veulent guérir, mais, moi, j'ai besoin de tousser... pour gagner ma vie !

On peut voir tous les jours, à sa même place, ce mendiant tousseur.

On trouve les Pastilles Géraudel à Roubaix, pharmacies Coille, Lagneau, Stichelbeau, Boyaval et Delcroix. 16372d

Maison A. BOUTRY

36, rue de l'Espérance, Roubaix

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Spécialement :

Pavages, Sables et Graviers

FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES

Couvertures, zinguerie et plomberie

Réparations en tous genres.

Grande célérité 1824 2712

Le rhume le plus opiniâtre est guéri rapidement et sans frais en avalant 2 capsules Guyot avant le repas. Ces capsules sont blanches et la signature E. Guyot est écrite sur chacune d'elles. Les capsules Guyot sont le remède par excellence des bronchites, asthmes, catarrhes, phtysie. Exiger sur l'étiquette la mention Maison L. Frère, 19, r. Jacob, Paris. Prix : 2 fr. 50. 15911

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

QUESTIONS D'ARGENT

Les dernières bourses de la semaine ont en partie dissipé la mauvaise impression des premières ; il est incontestable que les bonnes volontés ne demandent qu'à agir. Les cours actuels sur les rentes et sur les bonnes valeurs sont manifestement bas et chacun se rend compte de l'essor considérable qu'on pourrait, avec un peu de sécurité, donner raisonnablement aux affaires en utilisant les immenses réserves qui restent inactives dans toutes les banques.

Le comptant qui s'endort rarement provoque le terme, c'est un indice dont il faut tenir compte. Aujourd'hui le 3 0/0 s'est avancé à 81.35 et le 4 1/2 à 107.85, on voit que la journée n'a pas été perdue.

La même poussée s'est manifestée sur les fonds étrangers. L'Italien ne s'est arrêté qu'à 94.37. L'Extérieure vaut 67 1/4. Le Crédit Foncier s'est traité sur le cours de 1383. Les autres valeurs de crédit sont restées jusqu'ici en dehors du mouvement de réponse.

Le Suez cloture à 2078. C'est de la hausse, mais elle n'a pas attiré le Panama que les vendeurs sont parvenus à maintenir à 277.

L'activité revient aux valeurs minières. Le Rio a été recherché à 522.

REVUE DE LA SEMAINE

C'est de la politique extérieure que nous vient en ce moment le malaise dont nous souffrons. Certes, la situation intérieure, spécialement au point de vue budgétaire, n'est pas de celles qui satisfont les esprits les plus difficiles et le ministère que nous avons ne parait pas marqué du sceau qui fait présager des destinées particulièrement glorieuses.

Mais le monde des affaires a depuis longtemps appris à ne plus trembler sur ses bases chaque fois qu'un ministère menace de défaillir. Il n'en est pas de même quand l'Europe est inquiète du sort de la paix. Personnellement nous ne croyons pas à la guerre parce que nous n'imaginons pas une oberration criminelle pareille à celle qui entraînerait la vieille Europe dans une guerre sous les coups de laquelle elle serait positivement broyée dans l'état d'armement effrayant où chacun se trouve en ce moment.

Cependant, les trois empires ont une attitude que l'explosion de tels ou tels incidents pourrait rendre dangereuse ; il n'est pas jusqu'à cette ingrate Italie qui ne nous fasse prévoir le moment où faisant taire nos sentiments de générosité nouvelle et excessive, il nous faille répondre autrement que par le dédain à ses manœuvres irritantes et déloyales. Ce sont là les véritables préoccupations qui fatiguent les bonnes volontés et énervent l'esprit d'entreprise en arrêtant toute perspective d'avenir. Certes, un budget plus ou moins bon, nous savons bien que nous l'aurons ; des impôts plus ou moins lourds, nous savons bien que nous les paierons. Mais la paix, l'aurons-nous ? Car c'est elle, c'est surtout elle qu'il nous faut. A l'approche du printemps, dans ces temps d'armements démesurés, est toujours une époque critique ; aussi est-il permis de rester perplexe.

La cote indique bien ce sentiment, en reproduisant comme elle le fait toutes les fluctuations de la politique étrangère, et la détente qui s'est produite pendant les derniers jours de la semaine a eu son contre-coup immédiat sur nos rentes qui se sont relevées, le 3 0/0 à 81.35, le 4 1/2 à 107,87 et l'amortissable à 84.85.

Les fonds étrangers ont suivi les mêmes impressions que nos rentes. Le Hongrois à 78 1/16, l'Egypte à 273, l'Italien auquel le ridicule incident de Florence, n'aura pas été utile reste à 94.37. La rente espagnole plus dégagée des complications européennes a eue une brillant reprises à 67 1/4.

La semaine a été assez défavorable aux Etablissements de Crédit. Le Foncier clôture à 1383. Les quelques négociations que le Comptant a réalisées sur les Actions des autres Sociétés ont pour résultat quelques francs de baisse. Cependant aux cours actuels, aucun mouvement sérieux de réaction ne peut être important, croyons-nous.

L'amélioration des recettes de nos chemins de fer assure le maintien facile et calme du cours de leurs actions. Leurs excellentes obligations méritent et obtiennent toutes les faveurs du comptant.

Le Suez, momentanément arrêté dans son essor, finit la semaine avec le cours de 2078. Le Panama est en pleine bataille à 277 francs.

Les intéressés de Panama vont apprendre par une lettre de M. de Lesseps que le ministère n'a pas osé proposer aux Chambres d'autoriser la Cie de Panama à émettre des obligations à lots. Ils apprendront en même temps que M. de Lesseps, ayant prévu ce résultat, est prêt à faire directement appel au public avec un type d'obligations donnant toutes garanties ; mais il refuse de retirer sa demande d'autorisation et il demande à tous les intéressés de Panama de signer un immense pétitionnement destiné à prier respectueusement leurs représentants de provoquer un débat public où la véritable situation de l'affaire sera exposée.

Cet appel à la lumière et à la vérité ne manque pas de recevoir l'appui de tous les actionnaires et obligataires de Panama. Il est de leur devoir à tous, comme de leur intérêt, que ce pétitionnement soit unanime, leurs antécédents nous donnent la certitude qu'aucune défection ne se produira. Ils doivent tous signer la pétition déposée chez les correspondants de la Compagnie.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS, ETC.) 2

Au Mouton couronné, place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs. Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 Roubaix.